

Devenez

Cadre de santé puéricultrice d'HAD pédiatrique

Hospitalisation à Domicile AP-HP
Jeune ou expérimenté(e)

Managez une équipe

composée de 12 puéricultrices,
de 2 secrétaires et coordonnez
une équipe pluridisciplinaire.

Nos atouts

- L'hôpital de demain
- Un exercice professionnel unique
- Responsabilités et autonomie
- La prise en charge globale du patient
- Un travail en équipe pluridisciplinaire
- La recherche et l'innovation
- La richesse du relationnel
- Des liens professionnels avec le secteur médico-social et les libéraux
- Un établissement à taille humaine

Activités et Missions

- **Organisation et coordination des soins** dans la prise en charge des patients adressés à l'unité (si besoin en collaboration avec les unités limitrophes et le secteur libéral).
- **Contrôle** de la qualité, de la sécurité des soins et des activités paramédicales (procédures, protocoles, réalisation d'audits, suivi d'indicateurs), ce qui nécessite le déplacement au domicile des patients.
- **Gestion** de l'information relative aux soins et aux activités paramédicales.
- **Conseil, information, éducation et formation** clinique ou technique, auprès des familles, des patients et des professionnels.

Compétences recherchées

- Expérience d'encadrement et de formation
- Expériences professionnelles diversifiées
- Expérience pédiatrique hospitalière

Qu'est-ce que l'HAD AP-HP ?

L'établissement d'Hospitalisation à Domicile (HAD) est un **hôpital public de l'AP-HP**, en charge de près de **800 patients par jour**, chez eux, auprès de leur famille et de leurs proches, principalement sur tout le **territoire du Grand Paris**. Plus grande structure publique d'hospitalisation à domicile en France, l'HAD possède une expertise spécifique dans le lien ville-hôpital et avec le secteur médico-social.

L'entrée en HAD est réalisée sur prescription d'un médecin hospitalier ou de ville, afin de différer, raccourcir ou éviter l'hospitalisation conventionnelle. La **prise en charge pluridisciplinaire** est organisée en amont et en aval de l'hôpital.

Soignés dans les mêmes conditions de qualité et de sécurité que dans un hôpital classique, les patients admis à l'HAD de l'AP-HP sont pris en charge pour **toutes pathologies somatiques à tous les stades de la vie**. Les soins sont dispensés en lien avec le médecin traitant et sont assurés au domicile des patients, 24h/24 et 7j/7.

Contact :

Catherine Lecoq

+33 (0)7 77 14 84 05

catherine.lecoq@aphp.fr

Hospitalisation à Domicile AP-HP

www.hospitalisationadomicile.aphp.fr

   @had.aphp